

CPJEPS « animateur d'activités et de vie quotidienne » - 2021/2022



Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports

CPJEPS AAVQ - Diplôme de Niveau 3 ; ancien Niveau V (Niveau CAP inscrit au RNCP et Reconnu par l'état)

Sous Habilitation de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)

Formation en alternance - Code Rome G1202 - G1203 - K1206 - K1207 - Code CPF : 311047

Métiers Visés :

Animateur/trice d'activités et de vie quotidienne auprès de tout public. Ce professionnel peut travailler dans les structures telles que celles du secteur de l'animation, du lien social et familial et les collectivités territoriales (MJC, Centre social, Communauté de Commune...)

Public :

Tous publics, demandeurs d'emploi, salariés (emploi d'avenir, CUI, CAE, CDD, CDI, ...), jeunes, personnes en reconversion professionnelle, personnes en situation de handicap. Personnes ayant peu ou pas de pratique d'animation, d'encadrement de groupe, ...

Objectifs de la Formation :

- Comprendre l'organisation et le fonctionnement de la structure pour s'intégrer
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activité s'inscrivant dans le projet de la structure
- Encadrer et animer un public dans tous lieux et toutes structures avec différentes techniques d'animation
- Animer et organiser les temps de vie quotidienne
- Évaluer sa posture professionnelle et sa pratique

Compétences Attendues :

La formation est constituée de 4 Unités Capitalisables (UC) :

- UC 1 : Participer au projet et à la vie de la structure
- UC 2 : Animer des temps de vie quotidienne de groupes
- UC 3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC 4 : Animer des activités

Méthodes utilisées :

- Méthodes actives
- Recherches
- Travail individuel
- Exposés
- Travail de groupe
- Visionnages de médias
- Apports théoriques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation :

2 épreuves de Certification

- **Evaluation certificative UC 3 et UC 4 : Mise en situation professionnelle**

Sur la base d'un dossier, le candidat encadrera une séance d'animation en lien avec le projet d'activité. Ce dernier sera suivi d'un entretien portant sur le document et la séance d'animation devant deux évaluateurs.

- **Evaluation certificative UC 1 et UC 2 : Entretien oral**

Sur la base d'un dossier, le candidat effectuera un entretien oral présentant sa structure d'alternance ainsi qu'au moins deux actions d'animation de temps de vie quotidienne. Ce dernier sera suivi d'un temps de questionnement portant sur l'entretien et le document.

Informations importantes :

525h en centre de formation
525h en entreprise

Lieu : **Bagnols-sur-Cèze**

Date d'Information Collective :

**A 14h00 les 12/07/2021 – 30/08/2021
Et 06/09/2021**

Date limite de dépôt des dossiers :
17 septembre 2021

ATTENTION : passée cette date aucun dossier ne sera accepté.

Tests ÉCRITS : **20 septembre 2021**
Tests ORAUX : **21 septembre 2021**

Semaine de positionnement :
Du 04/10/2021 au 08/10/2021

Date de début : **04 octobre 2021**
Date de fin : **18 mai 2022**

Prérequis :

- Être Titulaire du PSC1/PSE1/PSE2/AFGSU de niveau 1 ou 2 ou SST en cours de validité.
- Savoir lire et écrire.
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Bases informatiques recommandées.
- Il est souhaitable d'avoir une expérience sur la mise en œuvre d'activités.
- Avoir un projet professionnel validé.
- Motivation pour l'animation.

Tarifs : Merci de bien vouloir nous contacter.

Accessibilité PMR : OUI



Pour plus de renseignements :
Secrétariat : 04 66 33 80 12
secretariat@asso-peps.org

